



Bénévole lapins

2 postes : suivi des familles d'accueil

En collaboration avec le responsable de pôle, les bénévoles assurent un rôle clé dans le bien-être des animaux et le soutien aux familles d'accueil et adoptants. Ils garantissent le suivi des animaux réhabilités tout au long de leur vie.

Missions spécifiques pour le suivi des familles d'accueil (FA) :

- Traiter les candidatures :
 - analyser les demandes en récupérant les informations dans les formulaires de candidature et faire une réponse personnalisée par mail,
 - échanger des mails puis organiser un entretien téléphonique de validation,
 - rédiger et envoyer le contrat d'adoption
- Accompagner les FA :
 - s'assurer que les FA sont bien équipées et n'ont besoin de rien
 - conseiller les FA et répondre à leurs questions
 - organiser l'arrivée et le départ de l'animal
 - trouver une solution de garde si besoin
- Assurer le suivi de l'animal en FA : accompagner les changements de mode de vie ou d'alimentation, la sociabilisation, faire le suivi vétérinaire, etc.
- Collaborer avec les équipes des adoptions, du post-adoption et de la communication

Missions générales :

- Gestion des boîtes mail dédiées
- Gestion administrative : collecte et archivage des informations, photos et documents
- Mise à jour des outils internes (forum, Sharepoint...)
- Collaboration étroite avec l'équipe et le responsable de pôle

Votre profil :

- A l'aise avec les outils informatiques (messagerie, outils collaboratifs, etc.)
- Rigoureux·se, organisé·e et doté·e d'un bon sens de la communication
- Disponible pour contribuer à distance, avec une connexion internet fiable
- Disponible au quotidien (cas d'urgences) et au moins 4 heures par semaine (variable)
- La bonne connaissance de l'espèce est un atout majeur

Rejoignez notre équipe 100 % digitale !

Vous êtes prêt.e à vous engager sur le long terme (1 an minimum)?

Pour postuler, envoyez votre candidature via notre [formulaire en ligne](#)

et participez à une **réunion d'information** en visioconférence le 23 avril ou le 5 mai à 19h30